

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL
2023-05 SEANCE DU 24 mars 2023**

Date de la Convocation
20 mars 2023

Date de l’Affichage
20 mars 2023

L’an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre mars à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s’est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

Nombre de Conseillers

En exercice : 11
Présents : 8
Absents : 3
Représentés : 3

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,
M. Philippe BARRAULT, **Adjoint au Maire**,
Mme Florence DECHELLE, Mme Pascale BACQUET, Mme Marie CORNET-VERNET, Mme Oriane PODEVIN, M Pierre de MONTALEMBERT, M Daniel MATHE, **Conseillers Municipaux**.

Objet de la délibération

ABSENTS REPRESENTES

M Jean-Paul ANGLADE représenté par M Philippe BARRAULT.
Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M Thierry SEGURA
M Grégory THIBAUD représenté par Mme Oriane PODEVIN

Budget Commune
Compte Administratif 2022

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marie CORNET-VERNET

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire, délibérant sur le compte administratif du budget de la commune de Boissettes de l'exercice 2022.

Après s’être fait présenter le budget primitif de la commune de Boissettes de l’exercice 2022 et les décisions modificatives de l'exercice concerné,

Après s’être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

Hors la présence de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, à l’unanimité :

APPROUVE le compte administratif 2022 de la commune de Boissettes, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0 €	194 171.83 €*	0€	8887.42 €*	0€	203 059,25€
Opérations de l'exercice	305 078,19 €	325 986,41 €	132 617,27 €	234 800,34 €	437 695,46€	560 786,75€
TOTAUX	305 078,19€	520 158,24€	132 617,27€	243 687,76€	437 695,46€	763 846,00€

*voir délibération d’affectation du résultat N-1

A Boissettes le 24 mars 2023

Secrétaire de séance,
Marie CORNET-VERNET

Le Maire,
Thierry SEGURA


